



**Chères Biévroises,  
chers Biévrais,**

Après l'élection du Président de la République, nous serons à nouveau appelés aux urnes les 11 et 18 juin prochains pour élire nos députés. Vous le savez peut-être moins : les cinq sénateurs de l'Essonne seront également élus le 24 septembre. Quinze grands électeurs seront pour cela désignés parmi les élus du conseil municipal, et voteront à cette occasion.

Nos traditionnelles fêtes du mois de juin ont débuté avec la Foire de la photographie, qui comme chaque année a contribué au rayonnement international de Bièvres en accueillant photographes et visiteurs venus du monde entier. La fête des fraises sera cette année l'occasion de célébrer le dixième anniversaire de notre jumelage avec Palestrina ; au cours de ces années, de vraies et profondes relations se sont nouées entre nos deux communes, entre élus et entre bénévoles associatifs. Merci à l'Abeille qui porte ce jumelage depuis sa création.

Nous avons également commencé à échanger avec Füssen, commune allemande de Bavière avec laquelle Palestrina est aussi jumelée. Il ne s'agit pas de créer un nouveau jumelage mais d'établir des relations amicales ; des représentants de Füssen devraient nous rendre visite d'ici la fin de l'année.

Je tiens à féliciter nos nouvelles reines des fraises Léa-Jane, Lucie, Lucile et Julia, ainsi que le Quadrille d'Edgar pour ce beau spectacle et le SICF pour l'organisation.

Je remercie également les Biévrais engagés dans la « participation citoyenne ». Grâce à la réactivité de tous les acteurs, deux campements illégaux ont été démantelés récemment.

Avec l'arrivée de la chaleur, le plan canicule se met en place ; n'hésitez pas à nous signaler les personnes âgées isolées que vous pouvez connaître.

À très bientôt le plaisir de vous retrouver pendant cette période festive.

Bien à vous,

**Anne PELLETIER-LE BARBIER**

Votre maire

Spectacle de l'élection  
de la Reine des Fraises  
du 22 avril 2017



## NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Les participants étaient encore plus nombreux que l'an dernier, avec de nombreux jeunes. Près d'une tonne de déchets a été ramassée. Merci à eux !

Ce moment de convivialité est aussi l'occasion de constater qu'il ne faut pas relâcher les efforts et continuer à sensibiliser les enfants pour qu'ils aussi prennent soin de nos espaces naturels.

Rendez-vous l'année prochain avec vos amis, vos voisins, vos enfants et votre bonne humeur ! ■



## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Ces élections, qui ont lieu tous les cinq ans, permettent de désigner au suffrage universel direct les **577 députés** de l'Assemblée Nationale. Les deux tours auront lieu les **dimanches 11 et 18 juin**.

Si vous souhaitez voter par procuration, pensez à accomplir les démarches le plus tôt possible afin de vous assurer que votre demande soit reçue à temps en mairie.

**Où établir la procuration ?**

- Commissariat de Palaiseau : 13 rue Émile Zola - Tél. 01 69 31 65 20
- Tribunal d'instance de Palaiseau : Place de la Victoire - Tél. 01 60 14 00 80 ■

≡ + d'infos : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES FORTE MOBILISATION DES BIÉVROIS

**86,8 %** au premier tour et  
**80,36 %** au deuxième tour.

> **Emmanuel MACRON :**  
**80,79 %** (1 909 voix)

> **Marine LE PEN :**  
**19,21 %** (454 voix)

## ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par arrêté n°2017-118 en date du 9 mai 2017, Madame le maire a prescrit l'**ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune** afin de procéder à la modification du plan de zonage (n°2/5) au niveau de l'avenue de la Gare.

L'enquête se déroule à la mairie de Bièvres, **du lundi 29 mai à 14h30 au vendredi 30 juin 2017 à 17h30**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations avant le 30 juin 2017 à 17h30 :

- sur le registre d'enquête ;
- par écrit, avec accusé de réception ou reçu, à l'adresse suivante : Mairie de Bièvres, à l'attention de M. le Commissaire enquêteur, Place de la Mairie, 91570 Bièvres ;
- à l'adresse électronique : [enquetepublique.modification.plu@bievres.fr](mailto:enquetepublique.modification.plu@bievres.fr)

Le Commissaire enquêteur recevra en mairie le **samedi 10 juin** de 9h30 à 12h30 et le **mercredi 28 juin** de 14h30 à 17h30. ■

Suivez toute l'actualité de Bièvres  
sur les réseaux sociaux et internet :



f [communedebievres](http://communedebievres.fr)  
@mairie91570  
@ [www.bievres.fr](http://www.bievres.fr)

# LA COMMUNE A ENGAGÉ LA RÉVISION DE SON PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Cette révision s'étendra sur deux ans et commence par une phase de concertation. Elle complète la modification n°2 de 2015 qui a permis d'intégrer rapidement la loi ALUR tout en préservant notre village d'une urbanisation excessive et non maîtrisée.

Elle a pour objectifs principaux :

- de renforcer l'attractivité du centre du village et de conforter son caractère unique de site préservé aux portes de Paris ;
- de satisfaire à nos obligations légales de création de logements ;
- de faciliter les circulations douces et un développement durable ;
- d'embellir les entrées de notre village en rénovant les espaces délaissés tout en préservant les espaces naturels et une ceinture verte protectrice.

Elle permettra également d'intégrer les dispositions réglementaires les plus récentes, les préconisations du Schéma de Gestion des Eaux (SAGE) de la Vallée de la Bièvre et du Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) actuellement en phase d'élaboration.

Afin de prendre en compte les premiers retours d'expérience et leurs suggestions, les Biévrois sont associés à cette révision pendant la phase de concertation et conviés à plusieurs réunions :

## > Réunion publique de lancement samedi 17 juin de 10h à 12h30 Grange aux Fraises

Des panneaux d'exposition présenteront la méthodologie et les grands enjeux du territoire. Le bureau d'études en charge de la révision présentera les étapes de la révision, le calendrier, les grands enjeux et les outils de la concertation.

## > Réunion publique diagnostic et PADD mercredi 18 octobre de 20h30 à 22h Mairie, salle du Conseil municipal

Présentation du diagnostic et du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et échanges.

### Ateliers (inscription recommandée)

## > Atelier patrimoine et environnement & atelier circulations douces Samedi 1<sup>er</sup> juillet de 9h30 à 12h30, Centre Ratel

Deux groupes se réuniront :

- présentation des protections du patrimoine en vigueur dans la commune, échanges, explication du guide des pratiques de mise en valeur du patrimoine bâti, urbain et paysager. Les participants pourront proposer des idées pour une meilleure prise en compte de ces contraintes dans les projets ;
- mise en place d'un schéma de circulations douces.

## > Atelier centre-village samedi 30 septembre de 9h30 à 12h30, Mairie, salle du Conseil municipal

Démarrage en salle du Conseil municipal pour expliquer le déroulement de la matinée, puis promenade urbaine qui permettra d'échanger sur le terrain sur les qualités et faiblesses d'un certain nombre d'espaces représentatifs à définir.



Les participants seront ensuite invités à retranscrire leurs idées pour les différentes zones du centre-village.

## > Atelier nord /Atelier sud samedi 7 octobre de 9h30 à 12h30 de 14h30 à 17h30

Mairie, salle du Conseil municipal

Présentation des projets "Orientations d'aménagement et de programmation" (OAP). Les participants seront invités à retranscrire leurs idées. Les solutions proposées seront retranscrites dans le PADD et/ou les OAP.

Ces ateliers sont ouverts à tous ; inscription : concertation.plu@bievres.fr

La délimitation des zones centre-village, zone nord et sud est consultable sur [www.bievres.fr](http://www.bievres.fr)

Tous les Biévrois qui le souhaitent sont invités à inscrire leurs observations dans le registre mis à disposition à la mairie, en envoyant un courrier à Madame le Maire ou un mail à l'adresse suivante : concertation.plu@bievres.fr ■

## TRAVAUX DANS LA COMMUNE

### TRAVAUX SUR CANALISATION RUE DE PARIS ET CHEMIN DU CHÊNE ROND

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France a entrepris des travaux de renouvellement d'une conduite de distribution d'eau potable sur environ 500 mètres rue de Paris et chemin du Chêne Rond. Ils sont prévus pour une durée d'environ huit semaines. La pose de la nouvelle canalisation est prévue en technique sans tranchée et tranchée ouverte sous chaussée. Les aménagements nécessaires ont été mis en place dans le souci de limiter la gêne occasionnée aux usagers.

Les branchements particuliers existants seront repris sur la conduite neuve à la charge du service public de l'eau.

☎ + d'info : [www.bievres.fr](http://www.bievres.fr)

### POINT SUR LES TRAVAUX DE LA RUE DU PETIT BIÈVRES

Le remplacement des conduites d'eau potable est terminé. La Commune renouvelle tous ses remerciements aux riverains qui ont subi pendant plusieurs semaines les nuisances nocturnes occasionnées par ce chantier.

Les travaux de réaménagement et de sécurisation de cet axe débuteront mi-juillet : modification des largeurs de voirie et de trottoir ; sécurisation et mise aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite ; création d'une bande cyclable ; création de places de stationnement ; végétalisation des abords ; réfection de la bande roulante.

Les entreprises sont en cours de sélection dans le cadre d'un marché public. Les informations sur le déroulement seront relayées dans le magazine qui paraîtra début juillet.

## ÉCRIVAIN PUBLIC



L'écrivain public est un spécialiste des écrits administratifs et en tout genre : rédaction d'un courrier ou d'une lettre de motivation, formulaire à remplir, dossier à constituer, recours ou réclamation à déposer...

Il peut vous aider à comprendre ce que l'administration vous demande, vous conseiller sur la meilleure réponse à apporter ou vous aiguiller vers le service adéquat. Les entretiens sont menés en toute confidentialité.

**Bérengère Turquet** assure des permanences gratuites à la mairie :

- le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h30 à 16h30
- le 4<sup>e</sup> mardi du mois de 9h30 à 11h30. ■

## GRANDE SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

À l'occasion de la Grande Semaine de la petite enfance organisée en France du 13 au 17 mars sous le patronage du Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes, les parents ont pu participer avec leurs enfants à des ateliers de cuisine et de psychomotricité et à différentes activités ludiques et éducatives à la Maison de la Petite Enfance sur le thème de l'enchantement. ■



## DES CERISIERS À FLEURS RUE DE L'ÉGLISE

Treize des arbres plantés rue de l'Église entre 1983 et 1989 étaient malades. Ils avaient besoin de place et les tailles drastiques régulières les avaient fragilisés. La Société Allavoine a été mandatée pour les remplacer par des cerisiers à fleurs, une essence moins envahissante dont les racines ne sont pas trop puissantes et n'affleurent pas la voirie et dont l'originalité est de fleurir deux fois dans l'année. Des protections en bois ont été installées pour protéger les troncs tant qu'ils sont jeunes.



Les enfants du centre de loisirs se sont joints à Maud Olivier, Députée de l'Essonne, et aux élus pour inaugurer ces plantations. Ces plantations ont en partie été financées grâce à une subvention de la réserve parlementaire de Maud Olivier. ■



## RÉSERVATION DE LA SALLE DES HOMMERIES

Pour louer la salle des fêtes des Hommeries, contactez la mairie au 01 69 35 15 51. Le tarif de location pour les Biévrois est de 375 € le samedi et le dimanche et 200 € en semaine. Consultez tous les tarifs sur [www.bievres.fr](http://www.bievres.fr)

## PLAN CANICULE, REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Un registre nominatif (données confidentielles) est ouvert au service social en mairie. Il recense toutes les personnes âgées ou handicapées souhaitant obtenir un accompagnement éventuel. **Vous pouvez bénéficier d'assistance en cas de canicule** en remplissant une demande d'inscription à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur [www.bievres.fr](http://www.bievres.fr)

+ d'infos : 01 69 35 15 50

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous vous êtes installé à Bièvres depuis le mois de juillet 2016 ? **L'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le 9 septembre 2017 à 11h.** N'hésitez pas à **vous inscrire** sur notre liste. Une invitation sera adressée mi-août.

+ d'infos et inscription : 01 69 35 15 54 - [cabinet.maire@bievres.fr](mailto:cabinet.maire@bievres.fr)

## RETOUR EN IMAGES...



### ÉLECTION DE LA REINE DES FRAISES

Félicitations à **Léa-Jane**, notre nouvelle Reine des Fraises !

Bravo à Lucie, Lucile et Julia et merci à Sarah, Maureen et Betty qui nous

ont accompagnés dans les différentes manifestations l'année dernière. Merci au Quadrille d'Edgar pour ce magnifique spectacle et au SICF pour l'organisation.



### SÉJOUR DÉCOUVERTE À PALESTRINA ET ROME

Une trentaine de Biévrois ont participé au voyage organisé par l'Abeille du 31 mars au 4 avril. Ils ont été rejoints par un groupe de jeunes dans le cadre du séjour organisé par la Commune.

Ce séjour a été l'occasion de moments de grande convivialité : spectacle sportif avec un match offert par les joueurs de l'équipe de basket de Palestrina, moments musicaux avec la répétition du chœur Città del Palestrina, repas gastronomique chez l'habitant, promenade dans les allées de la villa d'Este à Tivoli ou dans les ruelles de la Rome antique, visites du musée archéologique, du temple de la déesse Fortuna et de la cathédrale saint'Agapito à Palestrina et des grands monuments de Rome. L'Abeille remercie tous les partenaires qui ont permis le succès de ce séjour et tous les membres du groupe pour leur sourire et leur bonne humeur !



Kermesse paroissiale du 21 mai 2017



Commemoration du 72<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945



Foire à l'Outil ancien du 1<sup>er</sup> mai 2017. Visite du Musée de l'Outil commentée par Hubert Vigneron de LADO

## ENTREPRENDRE À BIÈVRES



FiiLiT est une jeune société biévroise qui crée et commercialise des parfums.

Régis Pautrat et Eloi Roberti ont lancé ce concept il y a 8 mois. Ils ont choisi le parfum pour traduire le sentiment de liberté que leur inspire le voyage. Leur production participe au développement économique des pays et à la protection de l'artisanat traditionnel. Le conditionnement respecte l'environnement en limitant l'utilisation de matériaux. Dans leur show-room au 8 rue de Paris, vous pourrez découvrir leurs fragrances et leurs matières premières venues de régions du monde... Il est préférable de les appeler pour vérifier leur disponibilité. ■



8 rue de Paris - 91570 Bièvres

01 60 13 90 45 - parfumdulvoyage@fiilit.com - Boutique en ligne : www.fiilit.com

## THOMAS GAINÉ

Ostéopathe D.O et praticien de reiki, Thomas Gainé vous reçoit pour des consultations à son cabinet situé 16 avenue de la Gare. Spécialisé en ostéopathie pédiatrique. ■

Consultations sur rendez-vous au cabinet ou à domicile au 01 60 19 65 83.

### RECTIFICATIF

Nous avons écrit dans notre dernière tribune que les élus minoritaires n'étaient pas présents à la commission travaux de janvier. Il s'agissait d'une erreur, basée sur un compte-rendu incomplet ; un élu était présent. Nous maintenons en revanche le reste de cette tribune, que nous pouvons aisément prouver.

## LE CHÈQUE AUTONOMIE DU DÉPARTEMENT

Essonne  
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Si vous êtes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, vous bénéficiez peut-être de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).



Le **chèque autonomie Essonne PCH ou APA** vous permet de bénéficier d'un moyen de paiement simple et sécurisé pour rémunérer votre intervenant à domicile, délivré dans la limite du plan de compensation qui vous a été attribué et du montant pris en charge par le Département. ■

Vous pouvez contacter les conseillers :

- par téléphone au **01 78 16 13 91** (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 19h ;
- par courriel :  
[cesu-pch.essonne@domiserve.com](mailto:cesu-pch.essonne@domiserve.com) ou  
[cesu-apa.essonne@domiserve.com](mailto:cesu-apa.essonne@domiserve.com)

## EXPRESSION DES CONSEILLERS MAJORITAIRES

### Préparer demain

Nous sommes attachés à préserver le charme de notre village mais il est aussi de notre devoir d'élus de **l'adapter aux évolutions de notre environnement, dans le respect de son identité.**

La révision du PLU qui a été engagée illustre ce devoir et cette volonté. Après une modification qui a permis une mise en œuvre maîtrisée de la loi ALUR en préservant notre village d'une urbanisation excessive, cette révision vise à préserver le charme et le caractère de Bièvres tout en initiant les adaptations nécessaires et en anticipant le futur. **Une vaste concertation** sera engagée pour cela ; elle **débutera le 17 juin à la grange aux fraises** par la présentation du processus de révision et se poursuivra toute l'année.

En parallèle, plusieurs projets importants sont engagés ou étudiés. La réalisation d'un petit programme de logements au 22 rue de Paris permettra de continuer à **rattraper notre retard en matière de logements sociaux tout en favorisant une bonne intégration dans le tissu urbain.** Nous examinons d'autres possibilités, dans le même esprit.

La création d'un **cabinet médical pluridisciplinaire** est à l'étude pour répondre à l'évolution de l'offre médicale et des besoins des Biévrois. Le cahier des charges est en cours de finalisation et l'appel d'offres devrait être lancé à la fin de l'année. Le futur projet sera présenté au cours d'une réunion publique.

Le réaménagement de la rue du Petit Bièvres, quant à lui, entrera dans sa seconde phase cet été et l'axe principal de notre commune devrait offrir un nouveau visage à l'automne, **apaisé et embelli.**

L'installation de la **fibres optique dans notre commune progresse rapidement** ; nous continuons à porter ce dossier.

Ces projets, ainsi que d'autres, préparent le Bièvres de demain. De beaux défis pour notre village !

Robert Duchâtel, Céline Dumez, Hubert Hacquard, Céline Maisonneuve, Amine Patel, Marianne Ferry, Georges Douarre, Christelle de Beaucorps, Denyse Rousseau, Paul Parent, Béatrice Chombart, Alain Savary, Guy-Michel Beroche, Danièle Boudy, Martine Aude Coudol, Baud Philippe, Joëlle Nativel Lecoq, Benoist Berthier, Denis Lenormand, Eric Dauphin

## EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES

### PLU en VUE

Le Plan Local d'Urbanisme sera prochainement révisé. Nous l'avons demandé dès 2014 afin de tenir compte et de contenir les effets néfastes de la loi ALUR-Duflot. Nous n'avons pas été entendus. Cette révision est une échéance importante et les Biévrois devront y être particulièrement attentifs !

Quelques points d'attention méritent d'être relevés :

- La concertation doit être ouverte et intense sur tous les sujets qui nous concernent. Un temps suffisant doit être laissé entre chaque étape de la démarche (pas de réunions précipitées en plein été).
- La commune ne doit pas accepter bouche bée les objectifs de construction découlant d'une lecture purement mécanique des textes de loi. Par exemple, l'obligation de construire encore un très grand nombre de logements sociaux ne doit pas s'appliquer de la même façon dans une commune soumise à de fortes contraintes (site classé, zones réglementées) qui limitent considérablement le foncier disponible que dans d'autres... Encore faut-il se battre sur ce sujet, si possible avec les autres communes de la Vallée de la Bièvre, qui se heurtent aux mêmes difficultés.
- Les intérêts des Biévrois doivent être sauvegardés en maintenant, par exemple, les dispositions permettant les extensions légères, le régime équilibré relatif aux constructions en site classé et en zone à risque d'inondation. Là aussi, il faut bien défendre les intérêts locaux.

Notre commune doit conserver son caractère de village et sauvegarder son environnement. Or, nous craignons que les options de la municipalité et sa passivité ne l'entraînent fatalement vers un développement excessif.

Vos conseillers minoritaires, vous informeront, vous alerteront et vous conseilleront tout au long de la procédure.

Hervé Hocquard, Florence Curvale, Armelle Tohier, Emmanuel Michaux, Catherine Palazo, Emmanuel du Verdier

NB : dans une précédente tribune de la majorité, des attaques ridicules et complètement fausses ont été lancées à notre encontre, en suggérant que les conseillers minoritaires ne participeraient pas à certaines commissions. C'est évidemment faux et aux limites de la diffamation. Faut-il avoir bien mauvaise conscience sur ses propres absences répétées, y compris dans les réunions avec les interlocuteurs de la Commune, pour se lancer dans une telle diatribe...